

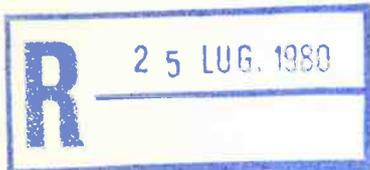
AMBASSADE DE FRANCE
EN SUISSE

Le Conseiller culturel et scientifique

BERNE, le 23 juillet 1980

Schosshaldenstrasse 46

Tél. 031 / 43 24 24



Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 21 juillet 1980.

Comme Madame EJDERYAN vous l'a dit au téléphone, nous écrivons immédiatement au Ministère des Affaires Etrangères pour demander l'acheminement des films par la valise diplomatique. Il conviendra donc que votre films et Monsieur COURANT appellent le "Bureau du Cinéma" de la Direction Générale des Relations Culturel-
les du Ministère des Affaires Etrangères (Tel. 502.14.23) lundi matin, sans faute et demandent où ils doivent déposer les films afin que ceux-ci soient acheminés par la valise qui quitte Paris le mardi. Ils pourront se référer à notre lettre No. 856 EC/AL/CI du 24 juillet 1980.

Je ne manquerai pas de vous aviser dès que les films me parviendront ici, et vous les transmettrai alors par poste exprès.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



H. de MONTERA

Monsieur Rinaldo BIANDA

STUDI FACS

Via Varenna 45/47

6600 LOCARNO